

Question orale à Monsieur Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'économie, du commerce extérieur et des technologies nouvelles sur la restructuration de Schneider Electric

Matthieu DAELE

Député

Namur, le 8 avril 2013

---

Monsieur le Ministre,

Je ne vous apprends rien en vous disant que l'emploi a été durement touché ces derniers mois dans notre pays : Restructurations, délocalisations, fermetures « stratégiques »...

Après les Arcelor-Mittal, Caterpillar, Ford, Duferco etc... voilà Schneider Electrics, autre multinationale qui, après avoir profité un maximum du système des intérêts notionnels pour échapper au paiement de l'impôt dans notre pays, a manifestement décidé de profiter de la crise pour faire des économies sur le dos des travailleurs de l'arrondissement de Verviers.

Dernièrement cette société basée à Dison, a annoncé qu'elle allait procéder à des licenciements collectifs : 52 emplois sur 87 sont amenés à disparaître, soit 64% des effectifs du site disonais. Faut-il rappeler ici que la multinationale Schneider Electric (d'après les informations publiées sur leur propre site internet) a fait en 2012 un bénéfice net de 1.840 Millions d'euros sur un chiffre d'affaire de 23.946 Millions d'euros.

La régionale ECOLO de Verviers veut faire part de sa plus grande solidarité envers les travailleurs de l'entreprise Schneider Electric qui fut un temps un des fleurons du Zoning des Plenesses (EIB). Comme toutes les familles directement concernées, Ecolo est scandalisé et indigné et réaffirme avec véhémence qu'il est grand temps de ne plus se laisser faire face au cynisme de ces patrons sans scrupules.

Les aides publiques (de la Région wallonne notamment), dont Schneider Electric bénéficie, doivent permettre à l'entreprise de pérenniser l'emploi. Les aides doivent profiter aux travailleurs, pas aux actionnaires.

Monsieur le Ministre, comment allez-vous réagir face à cette situation ? Schneider Electrics a-t-elle reçu des aides de la Région wallonne ? Est-il envisageable que la société rembourse les éventuelles aides indûment perçues ? Comment conditionner les aides au maintien de l'emploi et aux investissements ?

D'avance je vous remercie pour vos réponses.

Matthieu Daele